

4e
L'an mil Sept Cent Sixante cinq et le huitième jour
Sept. Du mois de Septembre entre le Sept et huit heures du Soir
est venue la a été exécutée par la acte forcé, Marie Jeanne Barthe
Lefebvre - fille légitime et naturelle a Jacques et a Jeanne Conte marie
Lefebvre - au lieu de vachellerie, en cette parlie, âgée d'environ de douze
ans, et a été enlevée par un Soutlizne. Le neuvième
jour de Septembre l'acte de l'eglise paroissiale de praulhae,
ont accompagné Le Conuoy. Les pères et mères, parents, et amis
ont été présents, Jacques Chalanson, et hugues valez, et d'autres personnes
ont été présentes. Dument l'un